

Relevé de décisions du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique Séance du mercredi 26 octobre 2022

Le mercredi 26 octobre 2022, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis, sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. **Propos liminaires**
2. **Fonctionnement**
 - 2.1 PV du conseil du 14 septembre 2022
 - 2.2 Point sur le suivi des décisions du conseil
 - 2.3 Point sur les conventions
3. **Organisation**
 - 3.1 Date de la commémoration des 50 ans de formation d'enseignants sur le site du campus de Fort-de-France
 - 3.2 Dates de la conférence jumelle de la conférence du CNESCO
 - 3.3 Fermeture du bâtiment Kay l'Inspé au public
 - 3.4 Horaires d'ouverture du service d'accueil de l'Inspé
4. **Formation et pédagogie**
 - 4.1 Modalités d'évaluation des connaissances
 - 4.2 Cahiers des charges des stages et du tutorat
5. **Ressources humaines**
 - 5.1 Demande d'échange de postes adressée par l'IUT à l'Inspé
 - 5.2 Dispositif de visites d'étudiants sur le terrain
6. **Questions diverses**

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres absents et représentés : 05

Nombre de membres absents non représentés : 04

Invité : 01

Validation du PV du conseil du 14 septembre 2022

Aucune demande de correction n'est sollicitée.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote Procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 14 septembre 2022	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	0
	Votants	20
	Contre	0
	Pour	20
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 14 septembre 2022.		

✚ Date de la commémoration des 50 ans de formation d'enseignants sur le site du campus de Fort-de-France

Lors d'une précédente réunion, le conseil a acté le projet relatif aux 50 ans de formation d'enseignants sur le site du campus de Fort-de-France.

La date du vendredi 2 décembre 2022, de 14 à 18 heures, est proposée aux membres du conseil.

L'après-midi sera banalisé ; le personnel et les étudiants seront libérés pour l'occasion.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote Date de la commémoration des 50 ans de formation d'enseignants sur le site du campus de Fort-de-France	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	20
	Contre	0
	Pour	20
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, la date de la commémoration des 50 ans de formation d'enseignants sur le site du campus de Fort-de-France		

✚ Horaires d'ouverture du service d'accueil de l'Inspé

L'organisation initiale, avec une fermeture le vendredi après-midi, pénalisait la pédagogie et ainsi, les étudiants de l'institut.

La nouvelle proposition, avec une ouverture le vendredi après-midi, concerne provisoirement l'année universitaire 2022-2023.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote Horaires d'ouverture du service d'accueil de l'Inspé	Ne prend pas part au vote	1
	Abstentions	3
	Votants	16
	Contre	1
	Pour	15
✓ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, les horaires d'ouverture du service d'accueil de l'Inspé.		

✚ Demande d'échange de postes adressée par l'UIUT à l'Inspé

La direction a reçu une première demande de l'administrateur provisoire de l'UIUT en septembre et une deuxième, de la nouvelle directrice de l'UIUT, mi-octobre 2022.

L'opération proposée consiste, en simultanément, pour l'UIUT, à solliciter de l'établissement la transformation d'un poste de catégorie B en poste d'ASI et à solliciter l'échange de ce dernier contre l'actuel poste d'ASI de l'Inspé qui est déjà accepté par la lauréate du concours de recrutement.

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote</p> <p>Demande d'échange de postes adressée par l'IUT à l'Inspé</p>	Ne prend pas part au vote	0
	Abstentions	10
	Votants	9
	Contre	7
	Pour	2
<p>Les membres du conseil de l'Inspé rejettent, à la majorité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, la demande d'échange de postes adressée par l'IUT à l'Inspé de Martinique.</p>		

Dispositif de visites d'étudiants sur le terrain - référentiel

Le dispositif de visites d'étudiants sur le terrain n'est actuellement pas autorisé par le référentiel de l'Inspé. Certains enseignants (cotuteurs Inspé, animateurs des ateliers de professionnalisation) souhaitent toutefois réaliser des visites à certains étudiants de M2 (étudiants inscrits dans l'atelier de professionnalisation, les plus en difficulté).

Par ailleurs, il convient de distinguer la coordination des stages des M1 PDG de celle des M2 PDG, compte tenu de la nouvelle diversité des publics issue de la réforme de 2019 et de la charge de travail plus importante qui en résulte (en M1, les AED et les SOPA ; en M2, les SOPA et les contractuels alternants).

Décision du conseil de l'institut plénier :

<p>➤ Vote</p> <p>Dispositif de visites d'étudiants de M2 sur le terrain</p> <p>Coordination des stages des M1 PDG et M2 PDG</p>	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	18
	Contre	0
	Pour	18
<p>➤ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, le référentiel de l'Inspé de Martinique modifié.</p>		

Modalités d'évaluation des connaissances

Chaque année universitaire, les modalités d'évaluation des connaissances doivent être validées par le conseil.

Sont soumises au vote du CI :

- Le master MEEF PDG ;
- Le master MEEF SDG, parcours arts plastiques, anglais, mathématiques, lettres-anglais, lettres modernes, espagnol et le tronc commun ;
- Le master MEEF EED ;
- Le DIU 2E ;
- Le DU MTI ;
- Le DU 2E1.

Les parcours histoire-géographie, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, du master MEEF second degré seront présentés lors du prochain conseil.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote Modalités d'évaluation des connaissances	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	18
	Contre	0
	Pour	18
➤ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, les modalités d'évaluation des connaissances des diplômes suivants :		
<ul style="list-style-type: none"> ○ Le master MEEF PDG ; ○ Le master MEEF SDG, parcours arts plastiques, anglais, mathématiques, lettres-anglais, lettres modernes, espagnol et le tronc commun ; ○ Le master MEEF EED ; ○ Le DIU 2E ; ○ Le DU MTI ; ○ Le DU 2E1. 		

✚ Cahiers des charges des stages et du tutorat

Les cahiers des charges des stages et du tutorat ont été rediscutés l'année dernière.

Suite à des échanges en réunion de la cellule du partenariat, des modifications ont été apportées relatives, principalement, aux modalités d'évaluation et aux dates des calendriers.

Décision du conseil de l'institut plénier :

➤ Vote Cahiers des charges des stages et du tutorat	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	18
	Contre	0
	Pour	18
➤ Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote à main levée et à distance, les cahiers des charges des stages et du tutorat.		

Fort-de-France, le mercredi 26 octobre 2022,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique



Bertrand Troadec